

# M1 DIRECTION PROJETS ET ETABLISSEMENTS CULTURELS / DEVELOPPEMENT DE PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS INTERNATIONAUX

- M1 DIRECTION PROJETS ET ETABLISSEMENTS CULTURELS / DEVELOPPEMENT DE PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS INTERNATIONAUX

**L'administration des organisations culturelles est plus que jamais au centre des préoccupations des décideuses et décideurs et des responsables de structures.**

## Horaires

De 9h à 16h30 les lundis, mardis et mercredis.

## Présentation

L'administration des organisations culturelles est plus que jamais au centre des préoccupations des décideuses et décideurs et des responsables de structures. La gestion des collectifs, la mise en œuvre et la conduite des projets, l'introduction des changements, l'attention aux enjeux climatiques, les grandes réformes des politiques publiques au niveau territorial, la mondialisation culturelle et les nouvelles logiques collaboratives sont au cœur des métiers des arts et de la culture et entraînent des changements organisationnels indéniables. Le parcours de Master Développement de projets artistiques et culturels internationaux (M2 DPACI) vise à former des actrices et acteurs capables d'accompagner le travail des praticiennes et praticiens (artistes, créatrices et créateurs) et de coordonner une stratégie de programmation des œuvres, de recrutement des artistes, une vision politique en lien avec le territoire et un cadrage financier d'établissement, dans le secteur artistique et culturel en France et à l'étranger.

Le parcours est résolument pluridisciplinaire, et ce, à deux niveaux :

- Au niveau des enseignements et des choix pédagogiques : les universitaires comme les professionnelles et professionnels porteront dans leurs enseignements une approche communicationnelle, sociologique, économique et politique, artistique.

## Infos clés et site web

### Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

### Public

### Niveau(x) de recrutement

- BAC+3

### Public ciblé

Les profils attendus sont des étudiantes et étudiants en formation initiale ou continue (professionnelles/professionnels du secteur culturel en France et à l'étranger ou en reconversion).

### Durée de la formation

415

### Discipline(s)

- Arts de la scène Musique Culture

### Responsable(s) de la formation

[Camille JUTANT](#)  
[Sarah CORDONNIER](#)

### Contact secrétariat

- Au niveau des secteurs culturels : les enseignements recouvrent toutes les sphères des métiers des arts et de la culture : spectacle vivant, arts visuels, patrimoine, nouveaux champs art-sciences, design, éducation artistique.

## Candidature

### Modalités de candidature

Le dépôt des dossiers de candidatures se fait en ligne, exclusivement via la plateforme [Mon Master](#) (procédure dématérialisée).

## Et après ?

### Activités visées / compétences attestées

En ce qui concerne les compétences, à l'issue de la formation, les étudiantes et étudiants seront en mesure :

- par le biais des sciences sociales, d'exercer une approche critique des organisations culturelles, de l'action culturelle et des conditions de travail des acteurs culturels (artistes, producteurs, diffuseurs, intermédiaires) ;
- d'avoir une capacité de réflexion stratégique et des compétences techniques en termes de gestion, d'administration, de management et de communication de projets (échelle française et européenne).

### Finalités de la formation :

- de concevoir un projet d'établissement ou de structure culturel ;
- de coordonner et d'accompagner des projets de développement artistiques et culturels à l'échelle française, européenne et internationale et de réaliser le bilan et l'évaluation de ces projets ;
- de déposer une demande de financement européen pour un projet de coopération artistique et culturel ;
- d'articuler les relations entre action culturelle et territoire, de développer et animer des partenariats, de penser la participation des publics et leur engagement ;
- d'encadrer un service ou une mission liée à l'action culturelle dans une collectivité, d'assister et conseiller les élus et les comités techniques ;
- d'exercer une fonction de conseil ou d'expertise : effectuer un diagnostic, dégager des tendances ou élaborer des prévisions dans le cadre d'analyse et d'études spécifiques ;
- de savoir organiser un collectif de travail, manager une équipe, communiquer sur un projet ;
- de savoir faire des recherches documentaires et mener une enquête ;
- de circonscrire un objet de recherche et d'adopter la méthodologie appropriée pour mener des enquêtes.

### Connaissances à acquérir

- une connaissance des logiques de l'action culturelle ;
- une compréhension du processus de l'œuvre et de la circulation des formes artistiques ;

[icom-master-dpaci@univ-lyon2.fr](mailto:icom-master-dpaci@univ-lyon2.fr)

### Rythme

La formation se déroule en temps plein, avec une période de cours de septembre à mars, puis une période de stage de mars à août. Les cours ont lieu les lundis, mardis et mercredis. Les jeudis et vendredis sont consacrés aux travaux de groupe et recherches personnelles.

### Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).

- une connaissance de l'Europe de la culture et de la mondialisation ;
- une connaissance des nouveaux modèles de développement culturel ;
- un approfondissement des méthodologies de la recherche : méthodes des sciences sociales, travaux de recherche, montage de projets.